



En bref /

BELOUKHA®, 1^{er} produit herbicide de bio-contrôle

Un nouveau désherbant d'origine naturelle, issue d'huile de colza, a obtenu son autorisation de mise sur le marché en désherbage et épamprage de la vigne : le **Beloukha**. Ce dernier bénéficie d'un bon profil avec un délai d'attente avant récolte d'un jour, une ZNT de 5 mètres et un délai de ré-entrée de 24 heures. De plus, il est NODU vert (1). Ce produit de contact strict est non sélectif, il agit par dessèchement de la partie aérienne touchée. Son application doit être suivie de chaleur pour dessécher les adventices, avec une durée d'action entre 2 et 3 semaines, si ses conditions d'application sont respectées.

D'après les résultats d'une expérimentation menée cette année par la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher, le **BELOUKHA®** présente une efficacité satisfaisante sur des adventices peu concurrentielles comme la véronique ou le paturin annuel. Cependant, en comparaison avec le glyphosate, le **BELOUKHA®** a montré une efficacité partielle sur notre essai, pour un coût prohibitif (plus de 200 €/ha en plein).

(1) Le NODU (nombre de doses unités) représente l'un des indicateurs de suivi du Plan Ecophyto. Il correspond à un nombre de traitements « moyens » appliqués annuellement sur l'ensemble des cultures à l'échelle nationale, et se calcule à partir des données de ventes des distributeurs de produits phytosanitaires. Le NODU vert biocontrôle permet de suivre spécifiquement l'évolution du recours aux produits de biocontrôle soumis à autorisation.